

Eva Pibiri

## Le personnel diplomatique des ducs Amédée VIII et Louis de Savoie auprès des Bernois (XV<sup>e</sup> siècle)

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Eva Pibiri, « Le personnel diplomatique des ducs Amédée VIII et Louis de Savoie auprès des Bernois (XV<sup>e</sup> siècle) », *Études de lettres* [En ligne], 3 | 2010, mis en ligne le 15 septembre 2013, consulté le 27 mars 2016. URL : <http://edl.revues.org/253> ; DOI : 10.4000/edl.253

Éditeur : Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

<http://edl.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://edl.revues.org/253>

Document généré automatiquement le 27 mars 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Études de lettres

Eva Pibiri

## Le personnel diplomatique des ducs Amédée VIII et Louis de Savoie auprès des Bernois (XV<sup>e</sup> siècle)

Pagination de l'édition papier : p. 61-80

- 1 Les rapports entre Berne et la Savoie ont été intenses dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ils ont été placés, dans un premier temps, sous le signe du respect des limites territoriales et de l'alliance politique dirigée essentiellement contre Fribourg, les Kybourg, puis les Habsbourg, afin de veiller à des intérêts communs<sup>1</sup>.
- 2 Ces relations ont évolué au fil des siècles de pair avec le développement de la puissance bernoise. Si, au XIII<sup>e</sup> siècle, la ville impériale marque son infériorité par rapport à la Savoie en se plaçant sous son protectorat à trois reprises, le XIV<sup>e</sup> siècle signe le début de rapports plus égalitaires, concrétisés par un traité de combourgeoisie avec ces derniers<sup>2</sup>. La défaite de la noblesse savoyarde à Laupen en 1339 face aux Bernois et le renoncement des princes de Savoie à s'agrandir au-delà de l'Aar avait permis cette nouvelle stabilité entre les deux puissances<sup>3</sup>. Dès 1384, un traité d'assistance réciproque entre Berne et la Savoie est d'ailleurs signé, traité qui sera confirmé en 1412 par le duc Amédée VIII et renouvelé à plusieurs reprises par son fils Louis<sup>4</sup>.
- 3 Ce sont donc les principats d'Amédée VIII et de Louis de Savoie qui vont nous intéresser, plus particulièrement lors des années 1437-1454, période durant laquelle les relations entre la Savoie et Berne sont particulièrement soutenues. C'est d'abord le cas dans le cadre de l'Ancienne guerre de Zurich (1440-1446), qui a opposé le canton de Zurich aux sept autres cantons suisses de la Confédération pour les terres du Toggenburg à l'est de Zurich : à cette occasion, le roi des Romains Frédéric III de Habsbourg s'est placé aux côtés de Zurich ; il en a été de même pour le roi de France Charles VII qui a envoyé à son secours son fils le Dauphin Louis à la tête des écorcheurs, tandis que la Savoie soutenait Berne, son alliée<sup>5</sup>. D'autre part, c'est également le cas lors de la guerre qui a opposé, de 1447 à 1448, le duché de Savoie et Berne à la ville de Fribourg aux frontières nord-orientales du Pays de Vaud<sup>6</sup>. Cette guerre, perdue pour Fribourg, a laissé la ville dans une situation économique précaire qui l'a poussée à se soumettre au duc de Savoie en 1452, marquant ainsi la fin de la présence habsbourgeoise dans l'actuelle Suisse occidentale, mais créant des difficultés avec Berne qui craignait désormais une expansion savoyarde vers l'Oberland<sup>7</sup>.

### La documentation

- 4 Ce sujet va être abordé principalement grâce à l'exceptionnelle série de comptes des Archives d'Etats de Turin, la trésorerie générale de Savoie en premier lieu, et les comptes de châtelainies de Corbières et de Moudon<sup>8</sup>, ainsi que par des instructions remises aux ambassadeurs ou encore par la correspondance de certains émissaires<sup>9</sup>. Nous allons aborder le point de vue savoyard et parler des Bernois quand ils apparaissent dans notre documentation. Il faut signaler le fonds *Trattati con gli Svizzeri*<sup>10</sup> qui présente les accords et traités passés entre la Savoie et les Suisses, dont Berne, mais qui reste néanmoins lacunaire quant au personnel diplomatique.
- 5 Quant à l'historiographie, elle propose ça et là quelques informations sur certains officiers savoyards envoyés en ambassade auprès des Bernois<sup>11</sup>, cependant, aucune vue d'ensemble n'existe à ce jour et surtout aucun questionnement sur les raisons qui ont poussé Amédée VIII et Louis de Savoie à choisir leurs émissaires chargés de négocier avec Berne. Il convient de rappeler que pour chaque mission, le duc et son Conseil doivent choisir l'officier le mieux à même de remplir sa tâche, l'ambassadeur permanent n'existant pas encore<sup>12</sup>. Les principats d'Amédée VIII et de son fils Louis, duc depuis janvier 1440, doivent être abordés

conjointement, étant donné que même si Amédée VIII cède les rennes de l'Etat à son fils lorsqu'il est nommé anti-pape par le concile de Bâle sous le nom de Félix V, il garde un pouvoir décisionnel conséquent qui se manifeste par le choix de certains ambassadeurs, notamment lors de la résidence prolongée de son fils à Turin à l'occasion de la guerre de la Savoie contre Milan entre 1447 et 1450<sup>13</sup>.

6 Le corpus réuni ne compte pas moins de 75 ambassades ou missions qui s'échelonnent de 1437 à 1454, ainsi que 54 messageries pour la même période<sup>14</sup>. Une étude approfondie de ces textes comptables permet de définir les critères de sélection du personnel diplomatique savoyard devant négocier avec Berne.

7 Le premier de ces critères consiste à avoir recours à des officiers ayant des liens tant avec Berne qu'avec la Savoie.

## **Des ambassadeurs avec un double ancrage : Guillaume de Villarzel et Conrad de Scharnachtal**

8 Guillaume de Villarzel est le parfait exemple de l'utilisation d'un double ancrage pour appuyer des relations diplomatiques. Ce Vaudois, qui a été dans un premier temps écuyer de l'évêque de Lausanne Guillaume de Challant<sup>15</sup>, a servi dans un second temps la ville de Berne et le duc de Savoie. Les liens de ce seigneur vaudois avec Berne sont à chercher dans son mariage avec Elisabeth Matter, veuve d'Arvis de Rolle, bourgeois de Genève et de Berne, et par celui de la sœur de Guillaume de Villarzel, Pernette<sup>16</sup>, en 1436, avec Petermann de Wabern, trésorier de Berne<sup>17</sup>. Dès 1436, nous retrouvons du reste Guillaume dans les comptes communaux de Berne, pour des missions diplomatiques au service de la ville, par ailleurs auprès du duc de Savoie<sup>18</sup>. Il sert par la suite les deux Etats simultanément. Il apparaît en effet à la tête d'ambassades pour le compte du duc de Savoie, dès 1439, avec le titre d'écuyer ducal. Il est ainsi mandé fin 1439 auprès du roi des Romains Albert II en Hongrie<sup>19</sup>, puis début 1440 à Vienne auprès de son successeur Frédéric III<sup>20</sup>. A part ces deux missions, c'est surtout dans les relations avec Berne que Guillaume de Villarzel va s'illustrer<sup>21</sup>.

9 Le 22 mai 1444, il négocie ainsi auprès de Félix V pour le compte de Berne un emprunt de 5000 florins<sup>22</sup> et a su vraisemblablement se rendre utile au duc de Savoie, même si nous n'en avons pas trouvé trace dans les sources savoyardes, car il est nommé en octobre de la même année châtelain de Grandcour pour les services rendus à Félix V et à Louis de Savoie « tant à Berne, où il a élu sa résidence, qu'auprès de nos amis les Confédérés »<sup>23</sup>. Guillaume possédait, en effet, une maison à Berne et il y résidait avant 1444<sup>24</sup>. Il n'est pas anodin que le texte savoyard mentionne la permanence bernoise de Guillaume ; assurément, c'était un avantage que le duc de Savoie utilisait au mieux pour assurer la proximité avec Berne. La charge de châtelain était doublée d'une rente annuelle de 100 florins sur les revenus de cette châtelainie<sup>25</sup>. Elle permettait ainsi au duc de Savoie de fidéliser l'officier et de s'assurer un homme de confiance à Berne<sup>26</sup>.

10 Une autre particularité de Villarzel explique qu'il ait été choisi de manière privilégiée : la maîtrise des langues. Nous pouvons en effet affirmer grâce à neuf lettres de Guillaume de Villarzel adressées à l'avoyer ou au conseil de Berne<sup>27</sup>, ainsi que par les relevés de la trésorerie générale de Savoie<sup>28</sup>, que l'officier maîtrisait le français, l'allemand et qu'il pouvait écrire discrètement en latin, bien qu'il s'excuse de son niveau dans une de ses lettres « si parvum latinum in ista littera scribam »<sup>29</sup>. Les missives écrites par Villarzel nous permettent également de mesurer l'importance du travail d'information qu'il effectuait. En effet, il y mentionne à l'avoyer et au conseil de Berne, les nouvelles apprises à la cour, quelles personnes il avait vues, et avec qui il avait pris un repas pour recueillir les résultats des dernières ambassades savoyardes, notamment dans le cadre de l'ancienne guerre de Zurich<sup>30</sup>. Ce service d'information n'était pas réservé aux seuls Bernois, Villarzel faisait de même pour la Savoie, comme l'indiquent les frais pour des messagers que l'officier a envoyés depuis Berne à Amédée VIII et à son fils Louis<sup>31</sup>, ainsi qu'une lettre du duc datant de 1451 qui remercie Guillaume de l'avoir « averti continuellement des nouvelles qui surviennent »<sup>32</sup>. Cette double casquette est d'ailleurs parfaitement visible lors d'une mission de Villarzel à Genève en 1445.

Ce dernier avait été appelé par le duc, notamment pour y rencontrer des ambassadeurs de Berne. Le duc a pris en charge une partie de ses frais et les Bernois l'autre<sup>33</sup>.

11 C'est surtout à partir de 1444-1445 qu'on le retrouve de manière régulière dans la trésorerie générale, dans le cadre des tractations pour la dot impayée de Marguerite de Savoie, sœur du duc Louis, à l'occasion de son mariage avec le comte Louis IV du Palatinat<sup>34</sup>. De nombreux chevaliers et seigneurs avaient dû rester comme otages à Berne et ailleurs, tant que la somme n'avait pas été versée. A cette occasion, Guillaume de Villarzel est sur tous les fronts en tant que procureur du duc de Savoie<sup>35</sup>. Il paie de sa poche les dépenses d'auberge des otages pour un montant de 708 florins du Rhin et gère les rapports avec les autorités bernoises<sup>36</sup>. On remarque l'importance du réseau de Guillaume, car certains actes se sont passés dans sa propre demeure, avec comme témoin son beau-frère, le trésorier de Berne Petermann de Wabern<sup>37</sup>.

12 Dès 1448, c'est la guerre contre Fribourg qui l'occupe. La Savoie et les Bernois étant alliés<sup>38</sup>, il sert de lien entre les deux entités. Il participe ainsi à la diète de Bâle, du 4 au 18 février 1448, pendant laquelle le roi de France et les Confédérés ont essayé de conclure une première fois la paix entre les belligérants<sup>39</sup>. Il envoie également de multiples messagers en Savoie, lors de ses résidences à Berne pour « donner des nouvelles de Berne »<sup>40</sup>. Il gère aussi les rapports avec les autres ambassadeurs confédérés, car c'est par ses mains que Félix V et le conseil font remettre aux émissaires de Bâle, Berne, Uri, Soleure, Glaris, Lucerne et Unterwald des dons de confitures<sup>41</sup> ou de tissus coûteux<sup>42</sup> pour l'ambassadeur de Lucerne Heinrich de Hunwil<sup>43</sup>. Il sera bien évidemment présent à Morat, le 16 juillet 1448, aux frais de la Savoie, pour la signature du traité de paix entre le duc Louis et Fribourg<sup>44</sup>.

13 L'année suivante, en 1449, c'est dans le cadre de la guerre de Louis de Savoie contre Milan qu'il œuvre. C'est à lui qu'incombe la charge de demander aux Bernois, à deux reprises, en février et en août, des troupes pour soutenir le duc Louis, puis pour accompagner Amédée VIII lors de son voyage en Italie, afin de parvenir à la paix avec Francesco Sforza<sup>45</sup>. Les services de Villarzel sont d'ailleurs reconnus à cette occasion, car il est nommé conseiller ducal cette même année<sup>46</sup>. Quant à Berne, c'est l'année précédente, en 1448, qu'elle l'avait accueilli au petit conseil<sup>47</sup>. Guillaume de Villarzel a servi les deux entités jusqu'à sa mort, survenue après septembre 1451 et avant juillet 1452<sup>48</sup>.

### Conrad de Scharnachtal

14 Le patricien bernois Conrad de Scharnachtal<sup>49</sup> est un autre exemple d'officier pouvant être utile à la Savoie par son ancrage à Berne. Conrad a été placé à la cour d'Amédée VIII pendant sa jeunesse, vers les 12-14 ans, en tant que page pour parfaire son éducation. Il provenait d'une famille bien représentée dans l'oligarchie bernoise, son père Heinzmann (†1470) faisait partie du Conseil large et étroit ainsi que son oncle François (†1439), tandis que ses cousins Gaspard (†1472) et Nicolas (†1489) siégeaient au conseil large et commandaient des troupes<sup>50</sup>.

15 Tout comme Guillaume de Villarzel, Conrad a été nommé écuyer par le duc de Savoie et, en 1436, une promesse ducal le pourvoit d'une rente annuelle et viagère de 200 petits florins d'or, rente assignée sur la châtelainie de Cudrefin. Il a conservé cette rente toute sa vie, d'abord transférée à Yverdon, puis sur la charge de châtelain de Mont-le-Vieux, et ensuite en partie sur le péage de Morges et Nyon, enfin sur Chillon<sup>51</sup>. Conrad n'a toutefois pas fait la carrière diplomatique de Guillaume de Villarzel, car il a entrepris de très nombreux voyages qui l'ont éloigné de Berne et de la Savoie pendant plusieurs années<sup>52</sup>, néanmoins, nous trouvons la trace de missions effectuées par Conrad pour le duc en relation avec Berne. Ainsi, à la fin de l'année 1442, il se rend de Genève à Berne et à Fribourg avec des lettres du duc pour traiter des écorcheurs qui menacent le pays<sup>53</sup>. Il est aussi un soutien pour le duc de Savoie dans le cadre du paiement problématique de la dot de Marguerite. En effet, le trésorier Jacques Meynier se rendant à Berne avec une partie de la somme, en mars 1446, dîne avec l'avoyer Rudolf Hofmeister, le boursier Petermann de Wabern et Louis de Diesbach pour recevoir des conseils de leur part. A cette occasion, Conrad se trouve avec eux sans doute pour servir de lien et de traducteur<sup>54</sup>. D'ailleurs, il n'hésite pas à se mettre aux arrêts à Berne, en janvier 1447, pour tenir otage à la place du chancelier de Savoie Pierre Marchand<sup>55</sup>. Il est nommé conseiller

ducal à la même période que Villarzel, en 1449 ou 1450<sup>56</sup>. C'est donc plus par ses réseaux et l'influence de certains membres de sa famille que Conrad peut être utile à la Savoie. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que son cousin Gaspard épouse la sœur de Guillaume de Villarzel après 1458<sup>57</sup>. Une étude de ces réseaux reste à faire.

## Une éducation à la cour : une formation diplomatique pour l'élite bernoise ?

- 16 Le cas de Conrad de Scharnachtal soulève une question essentielle pour la carrière diplomatique : celle de l'éducation noble dans une cour. En effet, placer ses enfants dans une cour princière proche était une pratique habituelle à l'époque, même pour des villes d'Empire comme Berne. En général, cette pratique était réservée à l'aîné. Dans le cas de Berne, qui ne possédait pas une cour princière, le choix était principalement la France, la Bourgogne, Milan et la Savoie. La cour des Habsbourg n'était évidemment pas une destination choisie de par l'inimitié qui régnait entre les deux puissances. De plus, l'avantage de choisir une de ces cours, plutôt qu'une cour germanique, est qu'elles permettaient aux jeunes Bernois d'apprendre une langue étrangère<sup>58</sup>. L'importance de la connaissance des langues en diplomatie est bien connue et l'activité de Guillaume de Villarzel en est un exemple éclatant<sup>59</sup>. Les historiens qui se sont penchés sur l'éducation des élites bernoises, à l'instar de Urs Martin Zahnd, mentionnent que Conrad de Scharnachtal a été le premier bernois à être formé à la cour de Savoie et qu'il faut attendre 1460 pour que le cas devienne plus fréquent<sup>60</sup>. Néanmoins, la trésorerie générale nous permet d'avancer cette datation étant donné que Hans Rudolf Hofmeister, fils de l'avoyer de Berne, Rudolf Hofmeister<sup>61</sup>, se trouve à la cour de Savoie en 1440. A ce titre, il fait d'ailleurs partie du convoi qui accompagne le duc Louis à Bâle, en passant par Berne, pour le couronnement de Félix V<sup>62</sup>. De même, en 1442, on trouve cette fois parmi les pages Gaspard de Berne<sup>63</sup>, sans avoir pu l'identifier. Ces échanges sont le reflet des bonnes relations entre Berne et la Savoie pendant ces années<sup>64</sup>. Les pages n'apprenaient pas seulement l'apprentissage d'une langue étrangère, mais les manières et le savoir-vivre de la cour, le maniement des armes et aussi l'initiation aux charges diplomatiques au service des seigneurs respectifs<sup>65</sup>.

## Des officiers territoriaux du Pays de Vaud

- 17 Une autre catégorie extrêmement active dans les relations entre la Savoie et Berne est constituée par des officiers territoriaux du Pays de Vaud, territoire savoyard le plus proche de Berne. Deux officiers sortent du lot par la constance de leur présence pour les affaires en relation avec Berne. Il s'agit de Jean Champion et de Mermet Christine. Ces deux officiers œuvrent d'ailleurs de concert à plusieurs reprises<sup>66</sup> et parfois avec Guillaume de Villarzel<sup>67</sup>.
- 18 Jean Champion, donzel de Vaulruz en Gruyère<sup>68</sup>, était écuyer<sup>69</sup>, conseiller et maître de l'hôtel du duc. Sa famille était originaire de Saint-Michel-de-Maurienne, mais possédait des biens dans le Pays de Vaud et a fourni beaucoup de châtelains, notamment à Yverdon et à Rue non loin de Fribourg<sup>70</sup>. Jean a été ainsi châtelain de Rue de 1418 à 1428 et bailli épiscopal de Lausanne de 1430 à 1439, puis de 1449 à 1450<sup>71</sup>. Il peut sans aucun doute être considéré comme un spécialiste des affaires bernoises, car la trésorerie générale enregistre 32 de ses missions à Berne, ou en relation avec cette ville, entre 1437 et 1454. Il est de toutes les réunions diplomatiques et des traités de paix en lien avec Berne : en 1443 il se trouve à Zurich<sup>72</sup> et en 1444 à Baden<sup>73</sup> lors des pourparlers visant à mettre fin à l'ancienne guerre de Zurich<sup>74</sup>. En 1447, c'est lui que le duc choisit d'envoyer à Berne, afin de s'assurer de l'aide de la ville confédérée, si Fribourg venait à attaquer la Savoie<sup>75</sup>. Il reçoit d'ailleurs un don de 100 florins la même année pour ses multiples ambassades bernoises<sup>76</sup>. En 1448, on le retrouve à deux reprises en compagnie de Guillaume de Villarzel et de Mermet Christine à Bâle, puis à Morat dans le cadre des négociations de paix pour la guerre de Fribourg<sup>77</sup>. Il fait enfin partie avec Mermet Christine des officiers qui prennent possession de Fribourg en 1452, lors de la dédition de la ville au duc de Savoie<sup>78</sup>.
- 19 Le Vaudois Mermet Christine<sup>79</sup> est, pour sa part, pendant les années qui nous intéressent, procureur du Pays de Vaud, secrétaire ducal, conseiller et châtelain de Corbières, non loin des

terres fribourgeoises, de 1444 à 1454. Il est envoyé à Berne une bonne quinzaine de fois, dès 1438<sup>80</sup>. Il organise la tenue des otages à Berne avec Guillaume de Villarzel, à partir de 1447, tous deux avec le titre de procureur ducal pour la circonstance<sup>81</sup>. Son action diplomatique est doublée d'une action pratique sur le terrain, car, en 1443 et en 1445, il est à l'origine de la levée des troupes pour lutter contre les écorcheurs<sup>82</sup> et gère les rapports avec l'armée bernoise venue au secours du duc à cette occasion<sup>83</sup>. Sur les ordres de Guillaume de Genève, bailli de Vaud, il renforce également les places fortes de Morat, Corbières et Montagny en décembre 1445, de même qu'en décembre 1447, alors que la guerre avec Fribourg est imminente<sup>84</sup>.

## Conclusion

- 20 Il ressort très clairement du panorama présenté qu'Amédée VIII et Louis de Savoie choisissent leurs ambassadeurs envoyés à Berne selon des critères très précis. Une première constatation est la récurrence avec laquelle les mêmes émissaires sont envoyés à la ville confédérée. Il y a donc un suivi de l'affaire et une continuité des rapports qui facilitent les négociations, tant dans leurs aspects pratiques que diplomatiques, permettant ainsi une meilleure connaissance du dossier et d'instaurer un climat de confiance entre les partis. Ce suivi de l'affaire n'est pas un cas isolé, mais fait partie intégrante des pratiques diplomatiques savoyardes<sup>85</sup>. Ces émissaires peuvent être, à juste titre, considérés comme des spécialistes des affaires bernoises. Sur les 33 missions de Jean Champion trouvées dans la trésorerie générale, seules deux d'entre elles sont étrangères à Berne<sup>86</sup> et sur les 19 missions de Mermet Christine, il n'y en a que trois qui ne concernent pas directement la ville confédérée<sup>87</sup>. Ils agissent d'ailleurs régulièrement de concert.
- 21 En plus des spécialistes, Amédée VIII et Louis recourent également à des agents de liaison, comme Guillaume de Villarzel, qui œuvrent à leur service mais également pour une autre puissance dans laquelle ils ont des charges. Ils se les attachent d'ailleurs en leur conférant des titres ou des offices d'écuyer, de chevalier, de conseiller ou de châtelain, ainsi que des rentes<sup>88</sup>.
- 22 L'avantage de ces agents est qu'ils offrent une permanence dans le lieu concerné, permettant ainsi une information constante. Plus que toute autre chose, de par leur charge et leur réseau, ils peuvent se valoir d'une proximité et d'une familiarité avec les autorités, à laquelle un ambassadeur étranger ne parviendrait qu'avec de grandes difficultés. Dans le cas précis de Berne, le problème de la langue est un obstacle supplémentaire qui justifie d'autant plus le recours à ces agents. Il serait pertinent, dans ce sens, de s'interroger sur l'existence de tels négociateurs lorsque les relations se dégradent entre les deux entités concernées. En effet, les deux cas d'agent de liaison que j'ai pu identifier au cours de mes recherches, à savoir Guillaume de Villarzel et Philibert Andrevet, qui officie entre 1416 et 1438 pour Amédée VIII et Philippe le Bon, duc de Bourgogne, sont morts avant que la situation ne devienne tendue entre les partis. En 1452, lorsque Louis de Savoie accepte la soumission de Fribourg, rompant ainsi les accords signés avec Berne, une certaine tension existe déjà, comme le prouve la dernière mission de Guillaume de Villarzel avant de décéder. Le duc Louis le charge en effet, le 2 septembre 1451, d'assurer les Bernois de l'importance de leur amitié et que tout devait être mis en œuvre pour qu'elle reste la plus étroite possible<sup>89</sup>. A cette occasion, Guillaume pouvait encore être un lien privilégié, mais il faudrait étudier la situation dans des moments de rupture pour définir ce que cela implique au sujet de la loyauté que ces agents doivent à leurs deux seigneurs.
- 23 Un autre aspect non négligeable de ces agents de liaison réside dans le fait qu'en habitant sur le lieu de leurs négociations, le duc de Savoie ne doit pas leur verser de frais de logement et de déplacement, contrairement aux ambassadeurs envoyés à Berne. Il s'agit donc également d'un avantage financier. Par contre, cette résidence pose un problème documentaire, car c'est par les dépenses qui figurent dans la comptabilité que nous obtenons des informations sur les missions. De ce fait, une grande part de ses négociations nous échappent.
- 24 L'éducation des fils des grandes familles bernoises à la cour de Savoie est également à prendre en compte dans le cadre d'une étude sur les outils diplomatiques. C'est par une approche systématique des membres de la cour savoyarde que certaines dynamiques pourront être mieux comprises. Ainsi, dans le cas précis de Hanz Rudolf Hofmeister, fils de l'avoyer Rudolf

Hofmeister, qui se trouve à la cour en 1440, on s'étonne moins de constater que l'ancien avoyer se met aux arrêts pour le compte de Louis de Savoie en 1448, lorsque l'on vient à apprendre que son fils était devenu depuis deux ans vassal du duc pour le fief de Rosey près de Rolle, suite à sa permanence à la cour de Savoie<sup>90</sup>.

25 Enfin, utiliser des officiers et des seigneurs des territoires proches de la puissance concernée est aussi une constante de la diplomatie d'Amédée VIII et de son fils. Les relations avec Berne ne font pas exception à la règle<sup>91</sup> avec les cas de Jean Champion, bailli épiscopal de Lausanne, ancien châtelain de Rue, seigneur de Vaulruz, et de Mermet Christine, procureur de Vaud et châtelain de Corbières. Ils connaissent les zones concernées grâce à une activité pratique sur le territoire, car ils participent à la mise en place de la défense en cas de danger et gèrent les rapports avec les armées bernoises ou fribourgeoises en cas de passage. Les comptes de châtellenie de Moudon et de Corbières<sup>92</sup> montrent bien que ces officiers avaient un réseau d'information rapide et qu'ils étaient en relation constante avec Berne.

26 Néanmoins, dans les deux cas, ces officiers ne sont pas de simples châtelains, ils font partie de l'entourage proche d'Amédée VIII et de son fils, car outre à être tous deux conseillers, Mermet Christine est également secrétaire, tandis que Jean Champion est maître de l'hôtel. C'est en effet à la cour et dans l'écrasante majorité parmi les conseillers que les ambassadeurs sont choisis. Ces derniers sont au courant des affaires politiques du duché et côtoient régulièrement leur seigneur. Il suffit de mentionner pour bien comprendre qu'il ne suffit pas d'être un officier territorial pour être choisi pour des missions diplomatiques, que le bailli de Vaud, Guillaume de Genève, par exemple, n'est envoyé qu'à quatre reprises à Berne<sup>93</sup>.

27 Si les critères de sélections des ambassadeurs choisis pour négocier avec Berne correspondent en grande partie à ceux déployés pour traiter avec l'empereur<sup>94</sup>, le roi de France et le duc de Bourgogne, des cas que j'ai déjà étudiés<sup>95</sup>, il faut néanmoins remarquer que les ambassades envoyées à la ville confédérée sont en général de petites ambassades qui ne réunissent en général pas les grandes figures de l'Etat savoyard, comme le chancelier, le maréchal de guerre, ou le président du Conseil<sup>96</sup>, alors qu'ils sont très présents pour les relations avec la France et l'Empire par exemple. Ainsi, le maréchal Jean de Seyssel est présent à Morat en juillet 1448 pour signer le traité de paix pour mettre fin à la guerre de Fribourg<sup>97</sup>, mais il n'a vraisemblablement jamais participé à une ambassade mandée à Berne. Il convient alors de s'interroger sur ces absences et de se demander si cela est à mettre en relation avec l'absence d'une cour princière et de son protocole à Berne.

28 La pratique diplomatique d'Amédée VIII et de Louis repose donc sur une bonne utilisation des capacités et des spécificités de leurs officiers, mais également sur une exploitation extrêmement pertinente de leur ancrage et de leur réseau.

---

### **Bibliographie**

ANDENMATTEN, Bernard, « Berne et la Maison de Savoie », in *Berns mutige Zeit. Das 13. und 14. Jahrhundert neu entdeckt*, hrsg. von Rainer Christophe Schwinges, Bern, 2003, p. 119-122.

BIANCHI, Nicomede, *Le materie politiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi*, Bologna, 1876.

BIOLZI, Roberto, « Avec le fer et la flamme » : la guerre entre la Savoie et Fribourg (1447-1448), Lausanne, 2009 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 49).

CASTELNUOVO, Guido, *Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo medioevo*, Milano, 1994 (Dipartimento di storia dell'Università di Torino, 8).

—, « Humbert le Bâtard : un seigneur itinérant au service de son prince », *L'itinérance des seigneurs (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, éd. Agostino Paravicini Bagliani, Eva Pibiri, Denis Reynard, Lausanne, 2003, p. 5-25 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 34).

—, « A la court et au service de nostre prince : l'hôtel de Savoie et ses métiers à la fin du Moyen Age », in *L'affermarsi della corte sabauda. Dinastie, poteri, élites in Piemonte e Savoia fra tardo medioevo e prima età moderna*, a cura di Luisa Clotilde Gentile e Paola Bianchi, Torino, 2006, p. 23-53 (Corti e principi fra Piemonte e Savoia, 1).

- CORNAZ, Ernest, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », *Revue historique vaudoise*, 5 (1921), p. 129-139, 161-175, 193-207, 225-233.
- , *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, Lausanne, 1932 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande 2<sup>e</sup> série, tome 15).
- DÉGLON, Roger, *Yverdon au Moyen Age (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : étude de la formation d'une commune*, Lausanne, 1949.
- EGLOFF, Gregor, « Hunwil, Heinrich von », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, réd. en chef. Marco Joho, vol. 6, Hauterive, 2006, p. 649.
- Extraits concernant la guerre de 1448*, copie manuscrite des comptes conservés à Turin par Marius Besson et Alfred Milloud, Turin, 1906, doc. Rq6, salle de travail des Archives de l'Etat de Fribourg.
- GAULLIEUR, Eusèbe Henri, « Correspondance du pape Félix V (Amédée VIII) et de son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la ligue de Milan et de l'acquisition du Milanais (1446-1449) », *Archiv für Schweizerischen Geschichte*, 8 (1851), p. 269-364.
- HÜSSY, Annelies, « Hofmeister, Rudolf », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, réd. en chef. Marco Joho, vol. 6, Hauterive, 2006, p. 510.
- LE BIS, Isabelle, « La pratique de la diplomatie sous le règne de Charles VI : ambassades et ambassadeurs français auprès des Anglais (1380-1422) », *Positions des thèses de l'Ecole nationale des Chartes*, 1987, p. 143-151.
- LEVEROTTI, Franca, *Diplomazia e governo dello stato. I « famigli cavalcanti » di Francesco Sforza (1450-1466)*, Pisa, 1992.
- MARGAROLI, Paolo, *Diplomazia e stati rinascimentali. Le ambascerie sforzesche fino alla conclusione della Lega italica (1450-1455)*, Firenze, 1992.
- MEYER, Meinrad, « Correspondance et documents relatifs à la guerre de Fribourg et de la Savoie en 1447 et 1448 », *Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg*, 2 (1858), p. 245-342.
- MORARD, Nicolas, « L'heure de la puissance. B. L'affirmation de la souveraineté territoriale de l'ancienne Confédération : frontières naturelles et conquête du Rhin (1389-1460) », *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, vol. 1, Lausanne, 1982, p. 231-275.
- PARAVICINI, Werner, « Seigneur par l'itinérance ? Le cas du patricien bernois Conrad de Scharnachtal », in *L'itinérance des seigneurs (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, éd. Agostino Paravicini Bagliani, Eva Pibiri, Denis Reynard, Lausanne, 2003, p. 37-39 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 34).
- PARAVICINI, Werner und WETTLAUER, Jörg (Hrsg.), *Erziehung und Bildung bei Hofe*, Stuttgart, 2002.
- PIBIRI, Eva, « En ambassade devers le roi des Romains. Les émissaires du duc Amédée VIII vers l'empereur Sigismond », in *La Suisse occidentale et l'Empire, XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, Actes du Colloque de Neuchâtel des 25-27 avril 2002*, éd. Jean-Daniel Morerod, Denis Tappy, Clémence Thévenaz Modestin et Françoise Vannotti, Lausanne, 2004, p. 289-309 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4<sup>e</sup> série, tome 7).
- , *En voyage pour Monseigneur. Ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, à paraître en 2010 dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande.
- , « Le personnel diplomatique d'Amédée VIII de Savoie entre France et Bourgogne au temps de la guerre de Cent Ans (1410-1440) », Actes du colloque *La cour du prince. Cour de France, cours d'Europe (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, du 18 au 20 septembre 2008, éd. Jacques Paviot, Bruno Laurioux et Murielle Gaude-Ferragu, Universités de Paris XII, Paris XIII et Versailles-Saint-Quentin, à paraître.
- Sammlung Bernischer Biographien*, hrsg. von dem Historischen Verein des Kantons Bern, vol. 1, Bern, 1884.
- SCHÖPFER, Hermann, « Fribourg (commune). Moyen Age et Ancien Régime », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, réd. en chef. Marco Joho, vol. 5, Hauterive, 2005, p. 244-248.
- WELTI, Emil (Hrsg.), *Die Stadtrechnungen von Bern aus den Jahren MCCCCXXX-MCCCCCLII*, Bern, 1904.
- , *Alte Missiven : 1444-1448*, Bern, 1912 (Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern, Bd. XXI).
- ZAHND, Urs Martin, *Die Bildungsverhältnisse in den bernischen Ratsgeschlechtern im ausgehenden Mittelalter*, Bern, 1979.



**Notes**

- 1 B. Andenmatten, « Berne et la Maison de Savoie ».
- 2 N. Bianchi, *Le materie politiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi*, p. 81 sq. et 84.
- 3 B. Andenmatten, « Berne et la Maison de Savoie », p. 122.
- 4 En 1446, 1448, 1452 et 1457, cf. N. Bianchi, *Le materie politiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi*, p. 102 sq., 105 et 107.
- 5 R. Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* », p. 19 ; N. Morard, « L'heure de la puissance », p. 252-264.
- 6 Sur cette guerre, voir en dernier lieu : R. Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* ». La guerre prend fin avec la paix de Morat, le 16 juillet 1448, cf. *ibid.*, p. 29.
- 7 R. Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* », p. 1 sq. Fribourg renouvela le traité de combourgeoisie avec la ville sœur en 1454, en s'opposant de fait à l'autorité ducal, cf. *ibid.*, p. 16.
- 8 Voir à ce sujet les extraits des comptes des châtelainies de Moudon et de Corbières notamment, relevés dans : *Extraits concernant la guerre de 1448*. Je remercie Roberto Biolzi pour m'avoir signalé ce document.
- 9 E. Welti, *Alte Missiven : 1444-1448*.
- 10 Archivio di Stato di Torino, Corte, Materie politiche par rapporto all'estero, Trattati con gli Svizzeri.
- 11 Par exemple, E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel » ; W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? ».
- 12 A ce sujet, cf. E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 50-68.
- 13 *Ibid.*, p. 265 sq.
- 14 Toutes tirées de la trésorerie générale de Savoie.
- 15 E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 132.
- 16 Elle épouse d'ailleurs, après 1458, Gaspard de Scharnachtal, cousin de Conrad de Scharnachtal, dont nous parlerons plus bas, cf. *ibid.*, p. 169.
- 17 Petermann de Wabern avait épousé en premières noces Jeannette de Rolle, dont la mère n'était autre qu'Elisabeth Matter (*ibid.*, p. 131).
- 18 *Die Stadtrechnungen von Bern aus den Jahren MCCCCXXX-MCCCCLII*, p. 51 ; E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 161.
- 19 Archivio di Stato di Torino, Sezioni riunite, camerale Savoia, inv. 16, Trésorerie générale de Savoie, n° 85, 1439-1440, f. 200v-201v. La trésorerie générale de Savoie sera désormais signalée par l'abréviation TGS.
- 20 TGS, n° 86, 1440-1441, f. 238r-240r.
- 21 E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 62 sq., 181 sq. et 547.
- 22 E. Welti, *Alte Missiven : 1444-1448*, p. 51 sq. ; E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 165. Le 18 décembre 1446, Villarzel prie également les Bernois au nom du duc de Savoie d'obtenir pour ce dernier un prêt de 8000 à 10000 florins à Nuremberg ou ailleurs, cf. E. Welti, *Alte Missiven : 1444-1448*, p. 51.
- 23 E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 168.
- 24 *Ibid.*, p. 162 sq.
- 25 *Ibid.*, p. 168.
- 26 E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 62 sq. et 181 sq.
- 27 Cinq lettres sont en latin et quatre en allemand. Les lettres datent de 1444, de 1446 et de 1447, cf. *Alte Missiven : 1444-1448*, p. 51 sq., 88 sq., 102-104, 108-110, 114-117, 125-127 et 132 sq.
- 28 Cf. E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 145, 345 et 605 sq.
- 29 E. Welti, *Alte Missiven : 1444-1448*, p. 52.
- 30 *Ibid.*, p. 51 sq., 88 sq., 102-104, 108-110, 114-117, 125-127 et 132 sq.
- 31 TGS, n° 93, 1445-1446, f. 407v ; n° 96, 1447-1449, f. 426r-v.
- 32 E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 225.
- 33 TGS, n° 93, 1445-1446, f. 407v.
- 34 Sur ce mariage, cf. E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*.
- 35 *Ibid.*, p. 255, 261 et 263 sq.
- 36 *Ibid.*, p. 55, 63, 68, 204, 206 sq., 215 sq. et 218.
- 37 *Ibid.*, p. 216.
- 38 Berne déclare la guerre à Fribourg le 4 janvier 1448, cf. R. Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* », p. 28.

- 39 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 296r, 426r. On remarque l'importance d'un émissaire parlant allemand, car des frais sont signalés pour un traducteur dans la trésorerie générale de Savoie, le 4 février 1448 : « un docteur Henri de Berne doit traduire les outrages faits par les Fribourgeois au duc de Savoie du latin en allemand », TGS, n° 96, 1447-1449, 426v.
- 40 TGS, n° 96, 1447-1449, 426r.
- 41 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 353r.
- 42 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 387r, daté du 11 septembre 1448.
- 43 Heinrich de Hunwil est membre du Grand et du Petit Conseil de Lucerne dès 1441. Il devient avoyer en 1449, cf. G. Egloff, « Hunwil, Heinrich von ».
- 44 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 348r.
- 45 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 395v-396r, daté du 23 février 1449 ; E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 195 et 200 *sq.* Voir aussi : E. H. Gaullieur, « Correspondance du pape Félix V (Amédée VIII) et de son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la ligue de Milan et de l'acquisition du Milanais (1446-1449) », p. 299 *sq.*
- 46 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 395v.
- 47 E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 161 ; *Berns grosse Zeit*, p. 146.
- 48 E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 225 et 229.
- 49 Sur Conrad de Scharnachtal, cf. W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? » ; *Sammlung Bernischer Biographien*, vol. I, p. 154-156 et U. M. Zahnd, *Die Bildungsverhältnisse in den bernischen Ratsgeschlechtern im ausgehenden Mittelalter*, p. 100.
- 50 W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? », p. 37 *sq.*
- 51 Cette rente est toutefois mal payée et les plaintes sont nombreuses, cf. W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? », p. 37-39. Pour d'autres exemples de charges couronnant les services rendus, dont les ambassades, cf. G. Castelnovo, « A la court et au service de nostre prince : l'hôtel de Savoie et ses métiers à la fin du Moyen Age », p. 51 *sq.* ; E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 179-183.
- 52 Conrad a voyagé en Sardaigne, à Naples, à Chypre et en Terre sainte, cf. W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? », p. 38 *sq.* Signalons également que Conrad n'a jamais commandé de troupes ni exercé un gouvernement pour la ville de Berne et qu'il a été élu tard au conseil large, en 1464 seulement, cf. *ibid.*, p. 36 et 39.
- 53 TGS, n° 89, 1442-1443, f. 218v-219r.
- 54 TGS, n° 93, 1445-1446, f. 438v.
- 55 Il a une suite de neuf cavaliers qui tient otage. A cette occasion, les otages sont présentés à l'avoyer de Berne et au conseil (E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, p. 56 *sq.*).
- 56 W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? », p. 39.
- 57 E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, p. 169.
- 58 W. Paravicini, « Seigneur par l'itinérance ? », p. 37 ; W. Paravicini und J. Wettlaufer (Hrsg.), *Erziehung und Bildung bei Hofe* ; U. M. Zahnd, *Die Bildungsverhältnisse in den bernischen Ratsgeschlechtern im ausgehenden Mittelalter*, p. 40-44 et 94 *sq.*
- 59 Pour l'importance de la connaissance des langues en diplomatie, cf. les communications d'Anne-Brigitte Spitzbarth et d'Aureliano Martini dans ce volume.
- 60 U. M. Zahnd, *Die Bildungsverhältnisse in den bernischen Ratsgeschlechtern im ausgehenden Mittelalter*, p. 99 *sq.*
- 61 Rudolf Hofmeister, a été avoyer de Berne de 1418 à 1446. Ses capacités de négociateur ont été utilisées en de multiples occasions. Ainsi, il obtint de la Savoie qu'elle cède la seigneurie de Grasbourg à Berne et à Fribourg en 1423. Il a été également sollicité par les Confédérés comme négociateur, notamment en 1427, pour arbitrer le conflit entre les VIII Cantons et Milan, ou en 1430 lorsqu'il a été désigné comme président du tribunal arbitral pour régler le conflit opposant Lucerne à Weggis, Vitznau et Gersau. Lors de la guerre de Zurich, 1436-1450, il a contribué largement à l'arbitrage de 1437 qui, sous l'impulsion de Berne, favorisait exclusivement le canton de Schwytz ; il a aussi été l'ambassadeur de Berne pour la conclusion de la paix de Constance en 1446, cf. A. Hüsey, « Hofmeister, Rudolf ». Voir aussi *Sammlung Bernischer Biographien*, vol. I, p. 402-407 ; U. M. Zahnd, *Die Bildungsverhältnisse in den bernischen Ratsgeschlechtern im ausgehenden Mittelalter*, p. 112 *sq.*
- 62 TGS, n° 86, 1440-1441, f. 190v, 291r. Guillaume de Villarzel et Conrad de Scharnachtal reçoivent aussi une robe à cette occasion, cf. TGS, n° 86, 1440-1441, f. 291r.
- 63 TGS, n° 88, 1441-1442, f. 169r.
- 64 Ces liens sont aussi visibles lorsque l'ancien avoyer Rudolf Hofmeister, Henri de Bubenbergh, l'avoyer en charge, et Jean de Diesbach, se mettent aux arrêts à Berne en 1447 pour garantir la dot impayée de Marguerite de Savoie, cf. E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, p. 59 et

214. Signalons également que le fils de Rudolf Hofmeister, Hans Rudolf, était vassal du duc de Savoie pour le fief de Rosey près de Rolle, inféodé en 1446, cf. E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, p. 59. Hans Rudolf Hofmeister vendit peu après ce fief justement par l'entremise de Guillaume de Villarzel, cf. E. Cornaz, « Un diplomate du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Villarzel », p. 163.
- 65 U. M. Zahnd, *Die Bildungsverhältnisse in den bernischen Ratsgeschlechtern im ausgehenden Mittelalter*, p. 94 sq.
- 66 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 341v, 505r ; TGS, n° 98, 1449-1450, f. 403v ; TGS, n° 103, 1454-1455, f. 323v.
- 67 TGS, n° 96, 1447-1449, f. 296r, 426r, 440r.
- 68 G. Castelnovo, *Ufficiali e gentiluomini*, p. 308.
- 69 Jean Champion a été dans un premier temps écuyer du comte Philippe de Genève, fils d'Amédée VIII, jusqu'à sa mort en 1444, puis écuyer du duc Louis de Savoie. Il a été maître de l'hôtel entre 1444 et 1463 au moins, cf. TGS, n° 91, 1443-1444, f. 338v ; TGS, n° 109, 1463, f. 51v.
- 70 G. Castelnovo, *Ufficiali e gentiluomini*, p. 304-310.
- 71 *Ibid.*, p. 308.
- 72 TGS, n° 89, 1442-1443, f. 116v.
- 73 TGS, n° 91, 1443-1444, f. 338v.
- 74 N. Morard, « L'heure de la puissance », p. 260.
- 75 TGS, n° 94, n° 1446-1447, f. 306r, 306v.
- 76 TGS, n° 96, 1446-1447, f. 461v.
- 77 TGS, n° 96, 1446-1447, f. 341v, 439v, 440r.
- 78 TGS, n° 101, 1452, f. 66v, 67r. Sur la dédition de Fribourg à la Savoie, cf. R. Biolzi, « Avec le fer et la flamme », p. 19 et H. Schöpfer, « Fribourg (commune). Moyen Age et Ancien Régime », p. 244.
- 79 Mermet Christine, originaire de Penthalaz, mais bourgeois de Morges, est le châtelain de cette ville de 1429 à 1438. Il est également procureur ducal de 1430 à 1456. Sa fonction judiciaire le porte à être un des rares châtelains itinérants du Pays de Vaud. De 1441 à 1447, il se trouve à Estavayer pour cette charge, puis vers 1444-1445 à Corbières, cf. G. Castelnovo, *Ufficiali e gentiluomini*, p. 292 sq.
- 80 Entre 1438 et 1454, cf. TGS, n° 83, 1437-1438, f. 360r ; TGS, n° 103, 1454-1455, f. 439r, pour les cotes extrêmes.
- 81 E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, p. 56.
- 82 R. Déglon, *Yverdon au Moyen Age (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, p. 184-188.
- 83 Il se rend de Morges à Berne du 17 au 22 mars 1447, à cet effet, cf. *Extraits concernant la guerre de 1448*, compte de la châtellenie de Corbières, inv. 70, n° 43, 1447-1448, f. 16. D'autres voyages à Berne ou en relation avec Berne la même année, *ibid.*, f. 17.
- 84 R. Biolzi, « Avec le fer et la flamme », p. 25.
- 85 Cf. I. Le Bis, « La pratique de la diplomatie sous le règne de Charles VI », p. 147-149 ; F. Leverotti, *Diplomazia e governo dello stato*, p. 33-46 ; P. Margaroli, *Diplomazia e stati rinascimentali*, p. 279-286 ; E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 66-68. Voir aussi la communication d'Anne-Brigitte Spitzbarth dans ce volume.
- 86 TGS, n° 88, 1441-1442, f. 277v et TGS, n° 103, 1454-1455, f. 409r.
- 87 TGS, n° 83, 1437-1438, f. 357r ; TGS, n° 86, 1440-1441, f. 251r ; TGS, n° 103, 1454-1455, f. 446r.
- 88 Conrad de Scharnachtal et Guillaume de Villarzel sont tous deux écuyer, conseiller et au bénéfice d'une rente. Guillaume de Villarzel est également châtelain, cf. *supra*. Voir aussi E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur*, p. 179-183.
- 89 N. Bianchi, *Le materie politiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi*, p. 170.
- 90 Le nouvel avoyer, Henri de Bubenbergh, et Jean de Diesbach se mettent également aux arrêts pour le duc de Savoie, cf. E. Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445-1449)*, p. 213 sq. Signalons également qu'en 1450, Amédée VIII, alors cardinal de Sainte-Sabine après avoir abandonné la tiare papale, intercède auprès de l'évêque de Lausanne, Georges de Saluces, pour que Pierre, fils naturel de Jean de Diesbach, puisse obtenir un bénéfice ecclésiastique, bien qu'il ne soit pas né d'une union légitime, cf. Bibliothèque de Genève, département des manuscrits, Ms. Latin 126, Suppliques adressées à Amédée VIII, évêque de Genève, 1449-1451, vol. 1, f. 16r.
- 91 C'est aussi le cas dans les relations diplomatiques avec la France et la Bourgogne, cf. E. Pibiri, « Le personnel diplomatique d'Amédée VIII de Savoie entre France et Bourgogne au temps de la guerre de Cent Ans (1410-1440) », à paraître.
- 92 *Extraits concernant la guerre de 1448*, p. 207.

93 Guillaume de Genève est en relation avec l'avoyer de la ville de Berne, comme en témoignent les comptes de la châtellenie de Moudon (R. Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* », p. 28), mais il participe à peu d'ambassades vers Berne, si ce n'est qu'il est présent à la diète de Bâle avec les Bernois, du 4 au 18 février 1448, cf. TGS, n° 96, 1447-1449, f. 296r, tout comme au traité de Morat, le 16 juillet 1448, puis, il se rend à Berne auprès de l'avoyer avec Mermet Christine, cf. TGS, n° 96, 1447-1449, f. 338r. En 1449, il est mandé à Berne pour remercier la ville des troupes envoyées au duc de Savoie : TGS, n° 96, 1447-1449, f. 395v.

94 E. Pibiri, « *En ambassade devers le roi des Romains* » ; *ead.*, *En voyage pour Monseigneur*, p. 50-68.

95 E. Pibiri, « Le personnel diplomatique d'Amédée VIII de Savoie entre France et Bourgogne au temps de la guerre de Cent Ans (1410-1440) », à paraître.

96 Signalons cependant que Louis de Monthey, président du Conseil de Chambéry, est envoyé à Berne en 1447 et pour traiter de l'acquisition de Fribourg, cf. TGS, n° 94, 1446-1447, f. 290r. Le chancelier de Savoie Giacomo di Valperga se rend également à Berne en 1452, cf. TGS, n° 102, 1452-1454, f. 296v.

97 Le traité de paix conclu à Morat a été édité par M. Meyer, « Correspondance et documents relatifs à la guerre de Fribourg et de la Savoie », p. 314-319.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Eva Pibiri, « Le personnel diplomatique des ducs Amédée VIII et Louis de Savoie auprès des Bernois (XV<sup>e</sup> siècle) », *Études de lettres* [En ligne], 3 | 2010, mis en ligne le 15 septembre 2013, consulté le 27 mars 2016. URL : <http://edl.revues.org/253> ; DOI : 10.4000/edl.253

#### Référence papier

Eva Pibiri, « Le personnel diplomatique des ducs Amédée VIII et Louis de Savoie auprès des Bernois (XV<sup>e</sup> siècle) », *Études de lettres*, 3 | 2010, 61-80.

---

### ***À propos de l'auteur***

**Eva Pibiri**

Université de Lausanne

---

### ***Droits d'auteur***

© Études de lettres

---

### ***Résumé***

Les relations entre la Savoie et Berne sont intenses au cours des principats d'Amédée VIII et de son fils Louis. C'est le cas pendant l'Ancienne guerre de Zurich (1440-1446), un conflit qui a opposé le canton de Zurich aux sept autres cantons suisses de la Confédération et lors de la guerre qui a vu s'affronter, de 1447 à 1448, le duché de Savoie et Berne à la ville de Fribourg aux frontières nord-orientales du Pays de Vaud. Si l'historiographie donne quelques informations sur certains officiers savoyards envoyés en ambassade auprès des Bernois, aucune vue d'ensemble n'existe à ce jour et surtout aucun questionnement sur les raisons qui ont poussé Amédée VIII et Louis de Savoie à choisir leurs émissaires chargés de négocier avec Berne. Il convient de rappeler que pour chaque mission, le duc et son Conseil doivent choisir l'officier le mieux à même de remplir sa tâche, l'ambassadeur permanent n'existant pas encore. Une étude approfondie de la comptabilité savoyarde, ainsi que de la rare correspondance conservée au sujet des ambassades, permet de définir les critères de sélection du personnel diplomatique savoyard devant négocier avec Berne.

### ***Entrées d'index***

***Index chronologique*** : 15e siècle

***Matières*** : Histoire